

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
CCAS DU CHAMBON-FEUGEROLLES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

Délibération N°DCA-14122022-6

**OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2022**

Le conseil d'administration du CCAS du Chambon-Feugerolles, dûment convoqué par monsieur le Président s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le 14 décembre 2022 à 18 heures sous la présidence de madame Yvette JACQUEMONT

Date de la convocation des membres du CA : **8 décembre 2022**

Compte-rendu affiché le : **12 décembre 2022**

Nombre d'administrateurs en exercice : **11**

Nombre présents à la séance : **6**

Membres présents à la séance :

Mme JACQUEMONT, Vice-présidente, Mme CHOUAL, MME CHAMPAGNAT,
Mme JOURDYTH, Mr PASIEKA, Mme GUICHARD

Membres absents ayant donné pouvoir :

M FARA Président à Mme JACQUEMONT
Mme ROBERT à Mme CHAMPAGNAT

Membres absents avec excuses :

MME AIVALIOTIS
MME DI DOMENICO
M PRUD'HOMME LACROIX

CCAS DU CHAMBON-FEUGEROLLES
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DÉCEMBRE 2022
DÉLIBÉRATION N° DCA-14122022-6

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2022

La présente décision modificative a pour objet d'ouvrir des crédits sur les charges de personnel et au compte 6715 concernant le versement d'une subvention exceptionnelle du CCAS pour la Résidence Autonomie Quiétude

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
CHAP	NATU	LIBELLE	DEPENSES		RECETTES	
			AFFECT.	DESAF.	NLLES	ANNUL.
013	6419	Remb sur rémunération			26 460,00	
	6459	Remb sur charges			3 400,00	
Total chapitre 013			0,00	0,00	29 860,00	0,00
	70848	Autres organismes			3 660,00	
	7088	Autres produits d'activités			2 800,00	
Total chapitre 70					6 460,00	
	7478	Autres organismes			36 240,00	
Total chapitre 74					36 240,00	
	7788	Produits exceptionnelles			5 000,00	
Total chapitre 77					5 000,00	
TOTAL RECETTES			0,00	0,00	77 560,00	0,00
011	60611	Eau et assainissement		300,00		
	60628	Autres fournitures non stockées		600,00		
	60632	Fourniture petit équipement		1 000,00		
	6064	Fournitures administratives		610,00		
	6068	Autres matières et fournitures		1 570,00		
	611	Contrats de prestations		400,00		
	6132	Location immobilière		1 100,00		
	6156	Maintenance		150,00		
	6182	Document générale		270,00		
6184	Versement à des organismes de formation		3 200,00			
Total chapitre 011			0,00	9 200,00	0,00	0,00
012	64111	Rémunération principal titulaire	6 520,00			
	64131	Rémunération principale non titulaire	46 730,00			
	64118	Autres indemnités	2 500,00			
	6451	Cotisations URSSAF	910,00			
	6451	Cotisations URSSAF	9 550,00			
6451	Cotisations URSSAF	8 180,00				
Total chapitre 012			74 390,00	0,00	0,00	0,00
65	6561	Secours d'urgence		600,00		
	6562	Aides		500,00		
Total chapitre 65				1 100,00		
67	6715	Subvention de fonctionnement	13 400,00			
	673	titres annulés sur exercices antérieurs	70,00			
Total chapitre 67			13 470,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES			87 860,00	10 300,00		0,00
TOTAL DM N°2			87 860,00	10 300,00	77 560,00	0,00

Après en avoir délibéré, le conseil administration :

à la majorité (8 votes « Pour »)

APPROUVE la décision modificative N°2

ONT signé au registre tous les membres présents.

La Vice-Présidente
Yvette JACQUEMONT

Certifié exécutoire compte tenu de :
- sa publication le 16.12.2022
La Vice-présidente



En application des dispositions des articles r.421-1 à r.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.